



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

DIRECTION DES ACTIONS  
INTERMINISTERIELLES  
Bureau de l'Environnement

TOULOUSE LE - 2 JUIL. 2007

AP n° 73

**ARRETE**

**portant modification de l'arrêté en date du 27  
novembre 2001 relatif à l'autorisation d'exploiter une  
unité de valorisation d'huiles alimentaires usagées  
située sur le territoire de la commune de MURET**

Le Préfet de la région Midi-Pyrénées  
Préfet de la Haute-Garonne  
Chevalier de la Légion d'Honneur

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 novembre 2001 portant autorisation d'exploiter une unité de valorisation d'huiles usagées alimentaires sur le territoire de la commune de MURET,

Vu le courrier en date du 21 juin 2007 de la société SUD RECUPERATION SAS signalant d'une part le changement de statut et d'adresse du siège social de la société et d'autre part que Madame Michèle MARTIN n'est plus gérante de SUD RECUPERATION;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute- Garonne,

**ARRETE**

**Article 1** Le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 1 de l'arrêté préfectoral en date du 27 novembre 2001 portant autorisation d'exploiter une unité de valorisation d'huiles usagées alimentaires sur le territoire de la commune de MURET est modifié ainsi qu'il suit:

"La société SUD RECUPERATION SAS est autorisée à exploiter sur le territoire de la commune de MURET, Zone industrielle du Sans Souci, 18 boulevard du Grand Castaing, une unité de valorisation d'huiles alimentaires usagées."

**Article 2** Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, le présent arrêté sera affiché à la mairie pendant une durée minimum d'un mois.  
Le procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité sera dressée par les soins du maire.

**Article 3** Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute- Garonne,  
Le Sous- Préfet de MURET,  
Le Maire de MURET,  
Le Directeur de la Direction départementale des services Vétérinaires  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à SUD RECUPERATION SAS.

Toulouse le - 2 JUIL. 2007

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général  
de la Préfecture de la Haute-Garonne

Patrick CREZE